

Créer son Espace locataire Pourquoi et comment faire ?

Votre Espace locataire vous permet:

- D'accéder aux informations concernant votre contrat
- D'actualiser les informations concernant votre composition familiale
- D'actualiser/ de Modifier votre assurance et déposer votre attestation
- De procéder à un paiement CB en ligne
- D'accéder à vos avis d'échéance

D'autres services seront développés ultérieurement

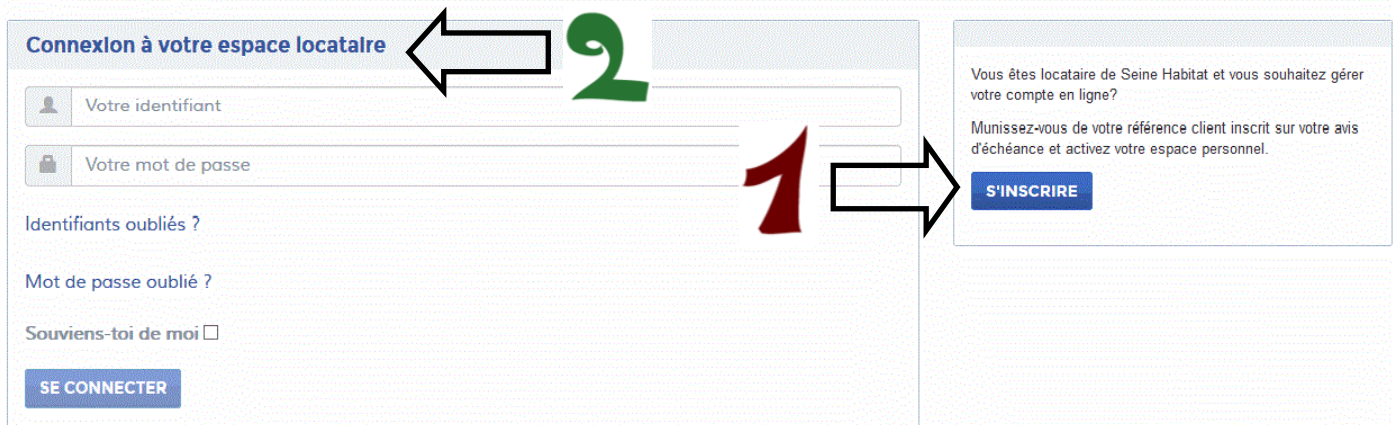
Depuis le site www.seine-habitat.fr

- Rubrique [Accès / Créez votre Espace Locataire](#).



- Vous basculez sur une plateforme qui vous propose de vous inscrire

- 1 Pour cela vous munir de votre **référence Client (et non pas votre numéro de logement)** figurant sur votre avis d'échéance. Pour le nom de famille, ne pas indiquer de prénom
- 2 Une fois votre espace créé, vous pouvez y accéder grâce à votre identifiant et votre mot de passe (l'adresse mail et le mot de passe que vous aurez saisi lors de la création de votre compte)



The image shows a screenshot of the login and registration interface. On the left is a form titled 'Connexion à votre espace locataire'. It has two input fields: 'Votre identifiant' and 'Votre mot de passe'. Below these are links for 'Identifiants oubliés ?' and 'Mot de passe oublié ?', and a checkbox for 'Souviens-toi de moi'. A 'SE CONNECTER' button is at the bottom. An arrow points from the 'SE CONNECTER' button to the right. On the right is a registration box with the text: 'Vous êtes locataire de Seine Habitat et vous souhaitez gérer votre compte en ligne? Munissez-vous de votre référence client inscrit sur votre avis d'échéance et activez votre espace personnel.' Below this text is a blue 'S'INSCRIRE' button. A large green number '2' is placed between the two sections, with an arrow pointing from the registration box back to the login form. A large red number '1' is placed below the registration box, with an arrow pointing from the 'S'INSCRIRE' button to the 'Votre mot de passe' field.

IMPORTANT

Pour la création et l'utilisation ultérieure de votre compte, Il convient de **ne pas utiliser Internet Explorer** mais d'opter de préférence pour d'autres navigateurs (Exemples: Mozilla Firefox, Google Chrome,)